

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL**

**Réunion du 15 octobre 2020**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, vice-présidents.  
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves SUBLON, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, M. Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, Mme Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à M. Denis HOMMEL, M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Mme Christiane WOLFHUGEL
- Excusé(s) : M. SCHULTZ Denis
- Absent(s) : Mme BUFFET Françoise, M. MATT Nicolas, Mme MULLER-BRONN Laurence
- Ne prennent pas part au vote : M. Jean-Louis HOERLE, M. Yves SUBLON, Mme Christiane WOLFHUGEL
- Rapporteur : M. André ERBS

**CP/2020/303**

**E220\_2020\_10\_06\_303**

**65510 - Fonds de solidarité communale**

**Contrats départementaux de développement territorial et humain - Proposition d'attribution de subventions au titre du Fonds de solidarité communale et du Fonds d'innovation - Approbation des termes des projets de conventions financières**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- d'attribuer des subventions au titre du Fonds de solidarité communale pour un montant total de 3 318 177,00 €, aux Communes figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental ;

- d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'innovation territoriale de 30 000,00 € à l'association Passage 309 en vue de la réalisation d'une étude relative à la structuration de l'espace écotouristique Rhénan transfrontalier de Gamsheim et Rheinau ;

- d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'innovation territoriale de 2 958,00 € à Alsace Habitat en vue de la réalisation d'une étude des besoins et de faisabilité dans le cadre du projet de résidence seniors ;

- d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'innovation territoriale de 16 163,00 € à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn en vue de la réalisation d'une étude d'élaboration d'un Plan Global de Déplacement ;

- d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'innovation territoriale de 5 000,00 € à l'ONF en vue de la mission de télédétection LIDAR (Light Detection And Ranging);

- d'approuver les termes du projet de convention d'acquisition / utilisation des données à conclure entre les partenaires concernés et autorise son Président à signer cette convention;
- d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'innovation territoriale de 19 800,00 € à la Ville de Haguenau, en vue de la création d'un ou plusieurs pôles d'accueil de la Forêt ;
- d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'innovation territoriale, de 8 100,00 € à la Ville de Bischwiller en vue de la réalisation d'une étude des besoins dans le cadre d'un projet de résidence seniors ;
- d'approuver les termes des projets de conventions financières à conclure entre le Département et les porteurs de projets, figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération conformément au modèle joint en annexe et autorise son Président à signer ces conventions.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 42**

<b>Vote(s) pour :</b>	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Marc SENE, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, M. Sébastien ZAEGEL	39
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201015-  
lmc1140866-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 22/10/20